

# Publication de l'instruction sur la prescription d'activité physique adaptée

Le gouvernement a publié le 25 avril l'instruction visant à encourager la prescription d'activité physique adaptée par le médecin traitant, dont le cadre juridique a été rénové.

Cette instruction, adressée aux préfets de région et directeurs des agences régionales de santé, « a pour objectif de [...] donner des orientations et recommandations pour le déploiement sur le territoire national du dispositif de dispensation de l'activité physique prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée qui résulte de l'article 144 de la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et du décret n°2016-1990 du 30 décembre 2016. A cet effet, elle est accompagnée d'un guide visant à donner aux services de l'Etat et aux structures et professionnels de santé, médico-sociaux et du sport impliqués dans la mise en œuvre du dispositif des outils pour :

- faciliter la prescription de cette activité par le médecin traitant ;
- recenser les offres locales d'activités physiques et sportives et d'interventions en activité physique adaptée à la pathologie, et construire le cas échéant des systèmes intégrés de nature à formaliser cette offre ;
- contribuer à mobiliser des financements pour favoriser l'existence et le développement de cette offre, et la faire connaître des médecins traitants et des patients. »

[Instruction sur la prescription d'activité physique adaptée  
\(4903 téléchargements \)](#)

---

source : [Légifrance](#).